



Nouveau membre

Réservé à
l'administration Membre no _____

COOP SANTÉ EASTMAN et les environs

15 rue Lapointe, Eastman QC J0E 1P0
www.coopsanteeastman.com

Parts de qualification : 50\$

Acquérir ses parts de la coopérative, c'est en devenir membre-propriétaire à part entière. Il s'agit d'un paiement unique à l'inscription, qui peut faire l'objet d'un remboursement au moment du retrait ou d'un don volontaire.

Contribution annuelle

La contribution annuelle permet d'offrir des services de santé de proximité à l'ensemble des membres de la Coop et d'assurer le maintien de la Coop ainsi que le développement de son offre de service. Les montants ont été définis comme suit:

- **125,00\$** tx incl. par personne par année
- **62,50\$** tx incl. de plus par enfant, montant maximum de 2 enfants; gratuit pour les suivants

N.B. La contribution est annuelle et payable jusqu'à la date de renouvellement. Elle n'est pas remboursable.

N.B. UN FORMULAIRE PAR ADULTE

NOM _____ PRÉNOM _____

Enfant _____ Enfant _____

No civique _____ Rue _____ App. _____

Ville _____ Prov. _____ Code postal _____

Tél. princ. _____ Cellulaire _____

Courriel _____

J'accepte de faire don de
mes parts à la COOP

IMPORTANT : Merci de nous autoriser à communiquer par courriel – c'est vert!

Parts sociales Nouveau membre 50,00\$ Payé en argent par chèque crédit/débit
Payable à l'inscription

Contribution annuelle

Adulte – 125\$ tx incl Adulte+1 enfant – 187,50\$ tx incl. Adulte+2 enfants (ou plus)-250\$ tx incl.

Type de paiement

Prélèvement annuel
par débit préautorisé * Paiement annuel par carte de crédit

Exp. Code

* Le formulaire d'autorisation doit être annexé.

J'autorise la Coop Santé Eastman à prélever et renouveler ma cotisation selon le mode de paiement choisi.

Signature : _____ Date : _____